

Communiqué de presse du Commissariat aux Assurances

Le COVID-19 enfin derrière nous ?

Au cours du 1er trimestre 2021, on constate un redressement de l'encaissement du secteur des assurances après le recul observé en 2020: toutes branches d'assurances confondues, les primes augmentent de 16.4% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

Si l'encaissement des branches vie augmente de 20.3% par rapport au 1er trimestre 2020, les primes en assurance non vie présentent une augmentation de l'ordre de 11.81% par rapport à la collecte du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

En assurance-vie la croissance trimestrielle de 20.3% de l'encaissement masque des évolutions divergentes suivant les types de produits: pour les produits à rendements garantis les primes sont en diminution de 2.9% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Les primes pour les produits vie en unités de compte présentent une croissance de l'ordre de 30.1%.

La collecte nette, c'est à-dire l'encaissement diminué des rachats, est positive et s'élève à plus de 2 milliards d'euros.

Le total des provisions techniques des entreprises d'assurance vie s'établit à 218 milliards d'euros à la fin mars 2021.

L'assurance non vie enregistre une progression de son encaissement de 11.8% sur le 1er trimestre 2021 essentiellement imputable aux activités transfrontalières.